

j'aimerais répondre à la question que me posait l'honorable député de Stanstead au sujet d'une prétendue requête du gouvernement du Royaume-Uni demandant l'aide du Canada en vue du transport aérien de marchandises destinées à avoir raison du blocus berlinois. Je n'étais pas alors en mesure de lui répondre, n'ayant pas eu le temps de consulter les ministres de la Couronne. Je n'aurais pu qu'exprimer l'avis de mon propre bureau. Je puis maintenant fournir au comité les précisions voulues.

Le haut-commissaire à Londres nous a demandé quelle quantité d'aliments déshydratés et concentrés le Canada pourrait fournir aux Berlinoises dans les circonstances actuelles. Nous avons répondu que nous possédons de vastes approvisionnements de denrées de ce genre que nous pourrions fournir à cette fin.

Sauf erreur, lundi dernier, au cours d'un entretien officiel avec les hauts commissaires à Londres, M. Bevin a demandé si les moyens de transport aérien seraient suffisants pour assurer le ravitaillement de la population civile de Berlin. Cependant, le gouvernement du Royaume-Uni ne nous a adressé aucune demande relative aux approvisionnements de vivres et au transport aérien.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

PROROGATION DU PARLEMENT

MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Ottawa, le 25 juin 1948.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat le 30 juin, à neuf heures et demie du soir, afin de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du gouverneur général,
J. F. Delaute.

(La séance, suspendue à sept heures, est reprise à huit heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Golding.

Agriculture

693. Office des produits laitiers—Achat de beurre de crèmerie afin de supporter le marché aux prix minima sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, \$1,000,000.

M. HATFIELD: Monsieur le président, je favorise le versement d'une subvention pour

[Le très hon. Mackenzie King.]

aider à l'écoulement des produits agricoles lorsque les prix sont faibles, mais j'ignore quand le prix du beurre l'a été. Le ministre voudrait-il expliquer ce crédit?

M. BURTON: Je voudrais, auparavant, mentionner une question que j'ai posée au ministre lorsque le comité a été saisi de ses crédits il y a quelque temps. Il n'était pas en mesure alors de me renseigner. J'ai moi-même inspecté la digue Wolverine au sud d'Humboldt. Il y a maintenant de l'eau dans l'enclos et j'ai confiance qu'un feu de prairie ne viendra pas nuire à l'ouvrage au cours des prochaines années.

Le très hon. M. GARDINER: Le crédit dont nous sommes saisis provient du fait qu'on a fixé un prix minimum pour le beurre, soit 58c. S'il nous faut acheter du beurre à 58c., il nous faudra des fonds, c'est la raison de ce crédit.

M. HATFIELD: Quand donc le beurre s'est-il vendu au prix minimum?

Le très hon. M. GARDINER: Pas encore, mais on croyait que le prix baisserait à un certain moment au cours de l'année.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Ainsi, on a donc fixé un prix minimum et un prix maximum pour parer à toute éventualité.

M. HATFIELD: Les subventions devraient disparaître dès qu'il y a excédent de produits agricoles. Le prix du beurre dépasse de beaucoup le plafond actuellement; j'espère qu'il ne baissera pas au-dessous du prix minimum.

M. WHITE (Middlesex-Est): Monsieur le président, mes observations ne porteront pas nécessairement sur le prix minimum du beurre mais bon nombre de producteurs laitiers s'inquiètent de ce qui pourra se produire l'hiver prochain. D'aucuns craignent qu'il ne se produise une nouvelle disette de beurre. Etant donné qu'on a tenté l'hiver dernier d'importer des succédanés du beurre et que nous exportons du fromage, un autre laitage, sans grand espoir d'en toucher le prix, je me demande s'il serait prudent au point de vue commercial d'exporter du fromage à crédit et d'importer des Etats-Unis un succédané du beurre fabriqué d'huiles végétales qu'il faudrait payer en monnaie américaine. Il faut agir dès maintenant si nous voulons éviter une autre disette de beurre l'hiver prochain. N'attendons pas en décembre; il sera trop tard. C'est maintenant qu'on produit le beurre en grande quantité, et j'espère que le ministre assurera les producteurs laitiers et les consommateurs des mesures qui s'imposent.